

### DES CÉTACÉS ENTRE LA CORSE ET LE CONTINENT !!

Les conditions hydrologiques entre la Corse et le Continent sont très spécifiques : Les courants, le Rhône et les vents dominants permettent l'apparition de foyers localisés de plancton et donc de nourriture pour la chaîne alimentaire.

Les mammifères marins sont donc très présents devant nos côtes.

Du grec kêtos, gros poisson, les cétacés appartiennent à un ordre de mammifères marins adaptés à la vie aquatique par leur corps pisciforme et leurs bras en forme de nageoire, tels que la baleine, le cachalot, les dauphins. Ils ont donc le sang chaud et respirent à l'aide de poumons grâce à un orifice au dessus du crâne, l'évent. Les jeunes sont nourris par du lait produit par des mamelles. Leur queue est horizontale.

On distingue deux sous-ordres. Les **Odontocètes** (dauphins, marsouins, cachalots) ont des mâchoires avec de nombreuses dents. Ils ont un seul évent et disposent d'un sonar qui leur permet de chasser poissons et céphalopodes. Ce sont des animaux grégaires vivant en groupes avec des structures sociales complexes. Chez les **Mysticètes** (baleines, rorquals), les dents sont remplacées par des étuis cornés se développant à partir des gencives pour constituer les fanons qui forment un véritable piège à plancton ou à poissons. Ils sont en général individualistes, mais ils se rassemblent pour se reproduire et pour s'alimenter sur les zones riches en nourriture.

### LE SANCTUAIRE DES MAMMIFÈRES MARINS

Cet accord, ratifié par la France, l'Italie et Monaco, crée une zone protégée de 87 500 km<sup>2</sup> qui comprend les eaux intérieures et les mers territoriales de la France, de l'Italie et de Monaco.

Ce texte prévoit entre autres :

-L'interdiction de toute atteinte directe portée aux cétacés (capture, harcèlement),

-La mise en oeuvre par les trois parties des réglementations internationales et communautaires en matière d'utilisation et de détention des filets maillants dérivants,

-Le renforcement de la lutte contre les pollutions,

-La réglementation des activités d'observation touristique sous la forme de recommandations et de code de conduite,

-La réglementation voire l'interdiction des compétitions d'engins rapides à moteur,

-L'étude d'impact du bruit et de la vitesse des embarcations, des moyens de prospection et de détection acoustique ou sismique ainsi que des méthodes d'exploitation offshore.

Le Parc National de Port Cros est chargé de la gestion de ce sanctuaire pour la partie française.



### LA SNCM ET LA PROTECTION DES CÉTACÉS

Les navires de la Société Nationale maritime Corse-Méditerranée sillonnent la méditerranée occidentale et sont des plate-formes idéales d'observation de la faune marine : cétacés, oiseaux, tortues, etc.

Depuis les années 70, nous participons à la recherche scientifique en remplissant des feuilles d'observations des mammifères marins.

Depuis 1998, nous participons également tous les ans à la journée d'observation DELPHIS, organisé par l'association RIMMO d'Antibes.

D'autre part une collaboration scientifique a été engagée depuis 1999 avec :

>L'École Pratique des Hautes Études (EPHE) à Montpellier, pour des études sur la détectabilité des cétacés à bord des NGV (1999-2001) et des programmes à bord des car-ferries (2002-2003 et 2004) avec les associations GECM (Groupe d'Etudes des Cétacés en Méditerranée), Ophrys et Souffleurs d'Ecume.

>Après plusieurs collisions de navires avec des rorquals, il a été décidé de rechercher des moyens de détection pour repérer ces gros cétacés. Des systèmes de vision de nuit à amplification de lumière ont été installés sur les NGV.

>Un rapport sur l'abondance, la distribution et le comportement du rorqual commun dans le sanctuaire marin a été établi début 2001 par le Groupe de Recherche sur les Cétacés (GREC).

>Une opération pilote de report d'observations a eu lieu en juillet 2004 avec l'association Souffleurs d'Ecume. Elle a permis durant quatre jours de renvoyer aux bords deux fois par jour, les observations de gros cétacés faites sur plusieurs navires de la SNCM.

#### Des adresses

- EPHE École Pratique des Hautes Études, Univ. Montpellier II, Place E.Bataillon 34095 MONTPELLIER CEDEX 5
- RIMMO Réserve Internationale Maritime en Méditerranée Occidentale, 306 Avenue Mozart 06600 ANTIBES
- GREC Groupe de Recherche sur les Cétacés, 741 Ch. Des Moy.Breguières 06600 ANTIBES
- Souffleurs d'Ecume - Ecoscience Provence, 324 Boulevard Voltaire 1 boulevard Henry Saver 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE  
Tél. : 04 94 69 44 93 Mail : souffleurdecume@9online.fr
- Parc National de Port Cros, Castel Ste Claire, 83418 HYERES CEDEX Tél .04 94 12 82 30 Mail : pnpc@pnpc.com.fr

#### Un livre

**Les Cétacés de Méditerranée** par Jean-Michel BOMPARD aux éditions EDISUD. Médecin anesthésiste réanimateur, Jean Michel Bompar participe au suivi des échouages de cétacés sur nos côtes.

# **SNCM** **et l'environnement**

La SNCM s'est toujours souciée de prévenir et de gérer les impacts de ses activités sur l'environnement. Pour cela, la Compagnie :

- ↻ a défini et mis en place des Plans d'Urgence pour les risques de pollution des navires
- ↻ applique un Système de Gestion de la Sécurité selon le code international ISM
- ↻ applique un Système de Gestion de l'Environnement selon la norme internationale ISO 14001.

Elle le prouve par son certificat délivré par  
le BVQI (Bureau Veritas Quality International) en septembre 2001

Qu'est-ce qu'un système de gestion de l'environnement ? : C'est la mise en place de procédures et de contrôles objectifs permettant de mesurer les progrès réalisés dans nos actions de protection de l'environnement. C'est une démarche volontariste au bénéfice de l'intérêt général. Par ses actions, la Compagnie s'exprime et s'implique.

**La protection de notre milieu naturel concerne toute l'entreprise ainsi que ses fournisseurs, ses partenaires et ses clients.**

## Les facteurs d'impact liés à l'exploitation d'un navire, exemple : le DANIELLE CASANOVA

### Préserver l'air

Réduction des NOx (oxyde d'azote) et SOx (oxyde de soufre) par le contrôle des combustibles de nos fournisseurs. La teneur en soufre est de 4%, inférieure à la norme qui est de 5 %.

### Préserver l'eau douce

Production d'eau douce à bord par un bouilleur-désalinisateur de 400 tonnes par jour et donc une réduction des embarquements d'eau et une préservation des ressources.

Mis en service en juin 2002  
Longueur 176 m  
largeur 30,40 m  
Déplacement 20 500 tonnes  
4 moteurs diesel  
soit 37 800 kW (51 408 cv)  
Consommation de fuel 7 t/h  
Vitesse 23 noeuds  
Passagers 2 204. Véhicules 700

### Traiter avant rejet

- ↻ Traitement des eaux mazouteuses par un séparateur - purificateur. Les résidus d'hydro-carbures et d'huiles usagées sont stockés dans des citernes et évacués à terre par des éliminateurs agréés.
- ↻ Traitement des eaux noires (WC) et des toilettes (vaisselle, douche) par chloration, anti-mousse et décantation.



### Trier les déchets

En 2004, 16 filières de déchets destinés à la revalorisation, au recyclage ou à l'élimination sont en place. Elles concernent notamment :

- ↻ les cartons d'emballage compactés pour être récupérés à terre
  - ↻ le verre récolté par une entreprise qui après lavage le réintroduit dans le circuit commercial.
  - ↻ les matériels informatiques et électroniques hors d'usage
  - ↻ les piles et néons qui contiennent des produits hautement toxiques.
- Chaque déchet est trié et stocké selon sa " famille " puis récupéré par des éliminateurs agréés en Corse ou sur le Continent.

### Protéger la faune

- ↻ **Les mammifères marins**  
Voir détails page 1
- ↻ **Les poissons et les crustacés :**  
La SNCM utilise des peintures antisalissures (antifouling) sans TBT (Tributylétain), c'est à dire sans étain, pour le revêtement de la partie immergée des coques de ses navires.